



PV n°1 DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR
le 04/12/2024 à Pontivy
à 19h30

Olympiade 2024/2028 - Saison 2024/2025

Présents : Odile AVIGNANT (titulaire CDVB22) - Dominique BOURDON - Frédéric DUCHENE - Claire GIRARD - Christophe GRAIGNIC (titulaire CDVB56) – Frank LE CORVIC - Viviane LE THOMAS - Antonio LETO - G. MABILLE - Bruno PRIOU

Excusées : Sandrine METAYER - Annie PEYTAVIN

Absents : Sébastien SADOU (titulaire CDVB35) – Claudiana WAGNER

Assiste : C. PENNAMEN

Ordre du jour :

- 1- Constitution du bureau directeur
- 2- Constitution du comité directeur, noms des représentants des comités départementaux, médecin régional, ...
- 3- Constitution et composition des commissions
- 4- Approbation des PV
 - PV CD n°6 du 13/06/24
 - PV CSR n°1 du 30/09/24
 - PV CSR n°2 du 31/10/24
 - PV CRT développement n°8 24/06/24
 - PV CRT formation 09/09/24
 - PV CRT filière performance 16/09/24
 - PV CRT développement – volley santé – volley assis 04/10/24
 - PV CRT filière performance – beach volley 24/10/24
- 5-Organisation du séminaire CODIR
- 6-Barème indemnités kilométriques salariés ligue
- 7-Pouvoirs banque
- 8-Nombre d'équipe à engager volleyades
- 9-Questions et informations diverses

Les documents envoyés :

- PV CD n°6 du 13/06/24
- PV CSR n°1 du 30/09/24
- PV CSR n°2 du 31/10/24
- PV CRT développement n°8 24/06/24
- PV CRT formation 09/09/24
- PV CRT filière performance 16/09/24
- PV CRT développement – volley santé – volley assis 04/10/24
- PV CRT filière performance – beach volley 24/10/24

1- Constitution du bureau directeur

Présidente : Viviane Le Thomas
Secrétaire général : Gérard Mabilie
Secrétaire générale adjointe : Claire Girard
Trésorière : Annie Peytavin

2- Constitution du comité directeur, noms des représentants des comités départementaux

Viviane LE THOMAS
Gérard MABILLE
Claire GIRARD
Annie PEYTAVIN
Antonio LETO
Bruno PRIOU
Odile AVIGNANT
Dominique BOURDON
Frédéric DUCHENE
Claudiana WAGNER
Franck LE CORVIC

Représentants des comités départementaux :

22 : Odile Avignant (titulaire) – Alain Macraigne (suppléant)

29 : Sylvain Elies (titulaire) – suppléante (poste vacant)

35 : Sébastien Sadou (titulaire) – Florence Ramard (suppléante)

56 : Christophe Gaignic (titulaire) – Johanna Mercier (suppléante)

3- Constitution et composition des commissions

Création des commissions :

Les Président(e)s de chaque commission sont validés par le comité directeur sur proposition de la Présidente

Chaque président de commission soumet au BE la liste des membres qu'il souhaiterait intégrer dans sa commission.

La composition de chaque commission est validée par le Comité Directeur.

La composition peut également s'enrichir de nouvelles personnes en cours d'années, en cours d'olympiade. Il peut s'agir d'experts et/ou de membres cooptés conformément à nos textes, il ne faudra pas oublier de soumettre au BE la candidature du nouveau membre.

Les membres des différentes commissions travailleront sous l'égide de leurs Présidents pour mener à bien leurs missions.

- 1- C-Sportive-R : président Antonio Leto
- 2- CR-Arbitrage : président Bruno Priou
- 3- CR-Technique et nouvelles pratiques : présidente Odile Avignant
- 4- CR- Développement et citoyenneté : président Dominique Bourdon
- 5- CR-Discipline : président Frédéric Duchêne
- 6- CR-Appel (non obligatoire) : pas de commission d'appel régionale à ce jour, les dossiers seront traités conformément aux dispositions fédérales
Ainsi les demandes de recours seront reçues par le BE de la Ligue qui transmettra les dossiers aux juridictions concernées ex :CNOSF pour les recours concernant les infractions sportives et administratives, service juridique FFVolley pour ce qui concerne le fonctionnement de la Ligue Régionale.
- 7- CR-Statuts et Règlements (non obligatoire) : pas de commission, Gérard Mabilbe Président de la commission Nationale des statuts et règlements apportera son expertise.
- 8- CR- Financière (non obligatoire) pas de commission.

Composition des commissions :

CS-portive-R : président Antonio Leto

Membres : Claire Girard – Christophe Graignic – Odile Avignant – Ingrid Laisne (cooptée)

CR-Arbitrage : président Bruno Priou, Vice-président F. Le Corvic –

Membres : C. Wagner - F. Duchene - arbitres fédéraux

CR-Technique et nouvelles pratiques : présidente Odile Avignant

L'ETR est le bras armé de la commission technique. Les membres de l'ETR seront validés par le CODIR qui lui donnera ses orientations de travail. Pour 2024 2028 une convention sera rédigée pour valider la composition de cette équipe et son fonctionnement.

Membres : Dominique Bourdon

CR- Développement et citoyenneté : président Dominique Bourdon

Membres : Alain Ribous (coopté) en charge des services civiques, de la maintenance et de l'alimentation du site internet en attendant sa refonte.

CR-Discipline : président Frédéric Duchêne

Membres : Sandrine Métayer, Franck le Corvic

Le comité directeur approuve à l'unanimité la composition du bureau et des commissions.

Fonctionnement des commissions

Les convocations et ODJ seront envoyés avec en copie les membres du BE dans un délai raisonnable. Il en va de même pour les PV, les compte rendu, les relevés de décisions dont seront destinataires les membres du BE le plus rapidement possible après la tenue des réunions.

Les réunions pourront se tenir en visioconférence. Les commissions ne disposent pas de pouvoir de décision. Aussi les propositions émanant de leurs travaux seront soumises à l'approbation du Comité Directeur par le responsable de cette dernière. Chaque Président de commissions devra transmettre à l'administrateur du site web et des réseaux sociaux de la ligue les articles qu'ils souhaitent publier.

4- Approbation des PV

- PV CD n°6 du 13/06/24
- PV CSR n°1 du 30/09/24
- PV CSR n°2 du 31/10/24
- PV CRT développement n°8 24/06/24
- PV CRT filière performance 16/09/24
- PV CRT développement – volley santé – volley assis 04/10/24
- PV CRT filière performance – beach volley 24/10/24
- PV CRT formation 15/11/24

Les PV sont approuvés à l'unanimité

5- Organisation du séminaire CODIR

Ce séminaire qui réunira l'ensemble des membres du CODIR, aura lieu à Dinard la journée du dimanche 5 janvier 2025 dès 9h00.

Cette réunion permettra de déterminer les orientations stratégiques de la ligue pour l'olympiade 2024 2028, ce qui contribuera à l'écriture du PST 2024 2028.

6- Barème indemnités kilométriques salariés ligue

Le barème des indemnités kilométriques pour les **salariés de la ligue** passe à 0,606€ afin de se mettre en conformité avec les recommandations de l'URSSAF.

7- Pouvoirs au CMB (compte chèque – livret CMB – livret librisse – compte titre ordinaire)

Le comité directeur donne les pouvoirs à :

Annie Peytavin et Viviane Le Thomas pour :

- Mandataires sur comptes
- Détenteurs carte
- Détenteurs accès internet

Christine Pennamen

- Mandataire sur comptes
- Détenteur accès internet

8- Nombre d'équipe à engager sur les volleyades

La FFVB détermine l'attribution du nombre d'équipes en fonction du nombre de licenciés. Pour la Bretagne une seule équipe est ainsi proposée par la FFVB. Le comité directeur souhaite la participation d'une équipe supplémentaire en cas de désistement en M12F pour les mini volleyades organisées à St Barthelemy d'Anjou.

Cet échange a amené des observations sur les résultats négatifs des féminines bretonnes aux volleyades de ces dernières années. Il conviendra donc de conduire un travail de réflexion sur la filière de détection féminine.

9- Questions et informations diverses

Question d'Antonio LETO concernant le remaniement du site internet de la ligue. La présidente indique qu'A Ribous qui est coopté à la commission de développement s'en occupera jusqu'à la refonte du site. Le sujet de la refonte du site internet sera abordé lors du séminaire du 5 janvier 2025.

Fin de séance : 21h00

La Présidente

Viviane LE THOMAS



Le Secrétaire Général

Gérard MABILLE



